

Veillez utiliser ce modèle pour commenter le document de l'AAI – Scénarios climatiques appliqués aux assureurs et aux autres institutions financières.

L'AAI sollicite des commentaires sur ce document et sur les questions énoncées ci-dessous.

Les commentaires seront particulièrement utiles s'ils :

- (a) Portent sur les questions telles qu'énoncées;
- (b) Tiennent pleinement compte de ce qui sera traité aux rubriques des autres documents dans la série de documents, comme il est indiqué dans la note d'accompagnement;
- (c) Indiquent la ligne ou le groupe de lignes auquel ils se rapportent;
- (d) Contiennent une justification claire;
- (e) Offrent d'autres solutions que l'AAI devrait examiner, si elles s'inscrivent dans le cadre de la [Déclaration d'intention concernant les activités de l'AAI sur les risques climatiques](#).

Identification et instructions		
Nom de la personne	Veillez préciser si vos commentaires représentent votre opinion ou celle de votre organisation.	
Nom de l'organisation		Institut canadien des actuaires
Divulgarion des commentaires	Veillez indiquer s'il faut traiter vos commentaires à titre confidentiel et, le cas échéant, préciser pourquoi.	Non
Instructions pour remplir le gabarit et le transmettre	Veillez suivre les instructions ci-après pour remplir le gabarit : ⇒ N'inscrivez rien dans les cellules ombrées en jaune ⇒ Remplissez les cellules blanches ⇒ Si vous commentez un paragraphe en particulier : <ul style="list-style-type: none"> ○ Veillez utiliser une ligne distincte pour chaque paragraphe, sous-paragraphe ou point. ○ Veillez indiquer avec précision les numéros des lignes que vous commentez dans la première colonne « Numérotation complète des 	

Modèle de commentaires pour le document de l'AAI – Scénarios climatiques appliqués aux assureurs et aux autres institutions financières
Echéance : 31 mai 2021

	<p>lignes »; p. ex., lignes 223 à 225.</p> <ul style="list-style-type: none">○ Veuillez insérer/ajouter des lignes à ce format au besoin. <p>Veuillez envoyer le gabarit rempli par courriel, au <u>format MS Word</u>, à climaterisk.comments@actuaries.org.</p>	
--	---	--

Veillez prendre note du [glossaire](#) distinct qui accompagne le présent document, que l'AAI mettra à jour à mesure que d'autres documents sur les risques climatiques seront préparés.

	Questions précises posées par le Groupe de travail de l'AAI sur les risques liés aux changements climatiques	Réponse
Q1.	<p>Examen des deux documents précédents de l'AAI : Importance des risques liés au climat pour les actuaires et Introduction aux scénarios climatiques, et des sujets abordés dans cette série (décrits à la section 6 du présent document);</p> <p>Traite-t-il convenablement de renseignements généraux sur les changements climatiques?</p>	<p>Ce troisième document a fait l'objet de recherches approfondies et s'appuie largement sur le travail des associations membres titulaires (AMT) (notamment l'IFA du Royaume-Uni et l'Australian Institute of Actuaries). On fait également référence au document de recherche de l'ICA publié en 2015 et à la déclaration publique intitulée <i>Il est temps d'agir</i>, publiée en 2019. L'ICA apprécie cette reconnaissance.</p> <p>Le document fournit des renseignements généraux sur les scénarios climatiques de façon exhaustive.</p>
Q2.	<p>Couvre-t-il adéquatement les principes nécessaires à l'application des scénarios climatiques aux assureurs et aux autres institutions financières?</p>	<p>Le document traite adéquatement des principes nécessaires à l'application des scénarios climatiques aux assureurs et aux autres institutions financières. Les études de cas à la section 5 aident à comprendre l'application des principes lors de la modélisation des scénarios. Il faut bien réfléchir à la façon dont les hypothèses choisies pour les scénarios ne tiennent pas entièrement compte de tous les principes, comme il est indiqué dans les commentaires ci-dessous.</p>

	Commentaires généraux sur le document	
	<p>L'ICA est heureux que le GTRC de l'AAI continue de mettre en valeur ses ressources pour toutes les AMT sur les risques physiques, de transition, juridiques et d'atteinte à la réputation liés aux changements climatiques. Ce troisième document de la série traite des questions soulevées par les AMT dans le premier document du GTRC de l'AAI.</p> <p>L'ICA estime notamment que :</p> <ul style="list-style-type: none">* Ce troisième document a fait l'objet de recherches approfondies et s'appuie largement sur le travail des AMT (notamment le IFA du Royaume-Uni et l'Australian Institute of Actuaries). On fait également référence au document de recherche de l'ICA publié en 2015 et à la déclaration publique <i>Il est temps d'agir</i>, publiée en 2019. L'ICA apprécie cette reconnaissance.* Il existe une ventilation par type d'assurance avec une référence intéressante à l'assurance maladie (voir les commentaires détaillés ci-dessous).* Il existe des études de cas intéressantes sur l'assurance récolte et les pays qui dépendent des combustibles fossiles (section 5). Bien qu'elles soient pertinentes pour certains marchés, elles ne s'appliquent pas à toutes les AMT. <p>L'ICA se réjouit à la perspective de commenter le quatrième document de l'AAI sur les répercussions du risque de transition sur les actifs, qui se rapporte à ce troisième document.</p>	

Commentaires sur des éléments précis concernant le contenu/le libellé du document (les lignes ont été numérotées pour faciliter la consultation)		
Numérotation complète des lignes	Modification proposée aux lignes (balisage préféré)	Justification de la modification (expliquez très brièvement ou n'inscrivez rien si c'est évident à partir de la modification)
Section 2.1.5 (à partir de la ligne 636)	Voir le commentaire sur l'assurance maladie dans la colonne de droite	L'évaluation des risques climatiques devrait également comprendre l'impact potentiel des changements climatiques sur la prestation des soins et l'accès à ceux-ci. Nous convenons que cela diffère légèrement de l'offre d'assurance au départ, mais contrairement à d'autres types d'assurance fondés sur la rémunération financière, les soins de santé consistent habituellement à fournir des soins; par conséquent, les fournisseurs sont essentiels pour l'offre d'assurance. Par exemple, il faut soigneusement évaluer les dommages matériels causés aux infrastructures sanitaires essentielles (fournisseurs de soins de santé) en raison des conditions météorologiques extrêmes et la capacité de résister aux dommages pour continuer d'offrir des services aux patients en cas de besoins urgents. Cela comprend naturellement l'accès aux soins pour les populations plus vulnérables en cas de conditions météorologiques extrêmes.
Section 1.4	Voir le commentaire sur le risque juridique et d'atteinte à la réputation dans la colonne de droite	Les risques juridiques et d'atteinte à la réputation sont décrits comme découlant de l'incapacité d'appliquer certaines modifications aux politiques et de gérer les risques financiers et stratégiques au moyen de mesures d'atténuation, d'adaptation ou de divulgation. Bien que cela soit vrai, un autre facteur de risque juridique et d'atteinte à la réputation est la mauvaise adaptation et les mesures ou interventions climatiques mal conçues, qui peuvent constituer un obstacle à l'action dans le domaine du climat. Cela peut être le cas lorsque l'intervention climatique est effectuée sans une réflexion systémique collective, à laquelle renvoie le document de l'AAI, et selon laquelle une organisation qui atténue ses propres risques climatiques entraîne de nouveaux risques climatiques pour une autre organisation ou collectivité.

Modèle de commentaires pour le document de l'AAI – Scénarios climatiques appliqués aux assureurs et aux autres institutions financières
Echéance : 31 mai 2021

Sections 1.2 et 1.3	Voir le commentaire sur les risques physiques et de transition dans la colonne de droite	<p>Le document traite des risques physiques et de transition qui peuvent être incorrectement corrélés tant dans l'espace que dans le temps, et mentionne qu'une entreprise pourrait être confrontée à de rigoureuses politiques gouvernementales nationales en matière de climat (risques de transition élevés), tout en étant exposée à des risques physiques élevés en raison de l'inaction d'autres pays. Dans cette même veine, bien que les scénarios climatiques correspondent à des cibles de température mondiale spécifiques, les pays ne subiront pas tous le même effet de réchauffement climatique mondial en raison de leur situation géographique. Par exemple, comme on dit que le Canada se réchauffe deux fois plus vite que le taux mondial, l'atteinte des objectifs de Paris de 1,5 degré équivaudra à une augmentation de 3 degrés pour le Canada, ce qui souligne la nécessité d'interpréter soigneusement les objectifs de température dans les scénarios climatiques.</p>
---------------------	--	---